DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.

Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	29
Membres représentés	6
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA
Date de la convocation des conseillers	10 novembre 2026
Date de l'affichage de la convocation	10 novembre 2026

PRÉSENTS :
Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Alain GOREZ Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel COULANGES, Madame Sandrine CHAMBARETAUD, Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**
Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA, Monsieur Amïn BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame Nathalie DACHICOURT, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Daniel ARNOUD, Madame Anissa TRIKI, Monsieur Vincent CAMUS, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Madame Pryscillia BRACH, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU, Monsieur Hassan FERE, **Conseillers Municipaux.**,

POUVOIRS :
Madame Caroline DIGARD **(départ à 20 h 02)** donne pouvoir à Monsieur le Maire
Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Amïn BOUHALLOUFA
Monsieur Dominique DI PONIO donne pouvoir à Monsieur Serge DOMINGUES
Madame Nathalie BONNAFFÉ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Achata TRAORÉ donne pouvoir à Monsieur Daniel ARNOUD
Madame Clémence CHAMOUSSET **(départ à 19 h 25)** donne pouvoir à Madame Emma ABREU

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Conseil Municipal du 17 novembre 2026 - Délibération n°2026-128/11-16

OBJET : Rapport d'activité 2025 lié à la délégation de l'exploitation du service public halle et marchés forains de la Ville de Villeparisis

Le Conseil Municipal,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1411-3 ;
Vu la délibération n°2023-38/03-15 en date du 28 mars 2023 approuvant le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service public Halles et Marché de Villeparisis et ses annexes, conclu avec la société LOISEAU MARCHE SAS,
Vu l'ordonnance n°2016-65 du 19 janvier 2016 relative aux contrats de concession, notamment son article 52 ;
Vu le rapport d'activité de la Société Loiseau SAS relatif à la délégation de l'exploitation du service public halle et marchés forains de la ville de Villeparisis pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 ;
Vu l'avis de la commission des finances qui s'est tenue le 9 novembre 2026.

Considérant l'importance de rédiger un rapport d'activité lié à la délégation de l'exploitation du service public de la halle et le marché forain de la ville de Villeparisis,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
PREND ACTE du rapport d'activité de la Société Loiseau SAS relatif à la délégation de l'exploitation du service public halle et marchés forains de la ville de Villeparisis pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Article 2
Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET ANS QUE DESSUS.
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.
POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE

Signature	Signature
Frédéric BOUCHE Maire	**Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA** Secrétaire de séance

MAIRIE de VILLEPARISIS (S-&-M)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20261119-26_13446-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026